



Week-end ados à Fort-Mahon

VOTRE AGENDA

- **Samedi 30 et Dimanche 31 mai**
Exposition des artistes de Saint-Lambert-des-Bois
- **Vendredi 19 Juin 2015**
Réunion Publique d'information
- **Samedi 20 Juin 2015 :**
Fête de l'école et fête du sport
- **Samedi 19 Septembre 2015 :**
Fête de Saint-Lambert sur le thème de la Bretagne !

SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Actualités du conseil municipal**
- **Evénements et vie des associations**
- **Informations locales**
- **État civil**



Mairie : 13 rue de la Mairie
Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99

Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30
1^{er} samedi du mois, de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires)

www.saintlambertdesbois.fr

N'hésitez pas à consulter les tableaux d'affichage de la Mairie.

Le mot du maire

Chères Saint-Lambertoises, chers Saint-Lambertois,



La France doit assainir ses comptes publics, et réduire son déficit structurel, en dessous de 3% en 2017, pour finir à 0.5 % en 2019. La dotation globale de fonctionnement versée chaque année par l'État aux collectivités locales va diminuer fortement (11 milliards d'euros entre 2015 et 2017). Ce qui veut dire concrètement moins d'argent pour les communes. Personnellement, j'estime que les efforts doivent être faits à tous les niveaux et les communes, comme les départements et les régions, se doivent d'être beaucoup plus vigilantes et rigoureuses dans leur gestion. Il est tellement facile d'augmenter les taxes et impôts de toutes sortes. A Saint Lambert des Bois, la commune a toujours été bien gérée. Nous n'avons donc pas à faire de choix cornéliens pour notre prochain budget qui est en préparation.

Je vous ai proposé lors des vœux, de vous présenter notre budget 2015, voté en conseil le 9 avril ; ce sera fait lors de notre prochaine réunion publique prévue le vendredi 19 juin. Nous avons lancé notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) fin 2014 et une commission ouverte a été créée. Deux années de travail seront nécessaires pour finaliser le PLU qui viendra remplacer le POS.

Le dossier d'assainissement au village est en bonne voie ; les études d'implantations de la station d'épuration et des réseaux sont en cours. Tous ces dossiers vous seront aussi présentés lors de la réunion publique de printemps.

Nous avons avancé sur la mise en commun de nos moyens avec des communes du périmètre de notre intercommunalité, Dampierre, Choisel, Senlisse, Saint Forget. Nos équipes en charge de l'entretien vont travailler ensemble pour plus d'efficacité et une optimisation des matériels que possède chacun des ateliers municipaux.

Je vous dis donc à très bientôt.

Votre maire
Bernard GUEGUEN



➤ **Convention avec l'ITEP « Le Logis »**

Madame de Foucauld, directrice de l'ITEP « le Logis », a signé une convention avec la commune de manière à permettre aux jeunes pensionnaires à s'ouvrir sur le village et notamment leur permettre entre autre de participer à des activités d'entretien, en coopération avec les services techniques de la mairie et sous l'encadrement de leurs moniteurs.

Nous nous réjouissons par avance de cette coopération qui devrait permettre à tous de bénéficier de l'énergie de ces enfants et de mieux inscrire leur présence à Saint-Lambert-des-Bois.



Travaux en cours et à venir

➤ Les travaux de sécurisation RD91-RD46

Les travaux du rond-point à l'intersection des RD91 et RD46 sont entièrement portés par le Conseil Général. Comme nous l'avons tous malheureusement constaté, ces travaux ont été suspendus durant de longs mois cet hiver en raison d'une difficulté technique qui nécessiterait le dévoiement de réseaux. Nous aurons prochainement une réunion avec le Conseil Général car nous souhaitons avoir des précisions et l'assurance que les travaux se poursuivront normalement, en prenant en compte la sécurité des usagers, et que le rond-point réalisé s'intégrera parfaitement dans ce site prestigieux de la Gravelle. La reprise des travaux devrait avoir lieu avant la fin du mois de mai.

➤ Sécurité et nuisances sonores à la Brosse

Le trafic routier sur la RD91 s'est considérablement accru ces vingt dernières années : la RD91 est très fréquentée car c'est un axe « stratégique », quasiment parallèle à la RN10, permettant de désenclaver le sud de la vallée de Chevreuse. Deux sujets sont critiques :

- La fluidification et la sécurisation des accès à la Brosse.
- Les nuisances sonores induites par la circulation.

Pour avoir des éléments tangibles, le conseil municipal a voté la réalisation de campagnes de mesures acoustiques, de circulation et de vitesse, sur plusieurs jours incluant un week-end.

Le choix des sociétés devant intervenir est actuellement en cours, pour une campagne de mesures que nous planifions fin mai/début juin.

C'est avec ces données concrètes et récentes que nous pourrons nous tourner vers le Conseil Général.

Nous sommes aidés sur ce sujet par M. Hélie qui habite la Brosse et qui a constitué un dossier très complet sur le sujet, dossier qu'il a présenté au Conseil Municipal en décembre 2014.

➤ Le Contrat Rural

Les travaux d'entretien du patrimoine communal sont subventionnés par le Conseil Général et le Conseil Régional au travers du « Contrat Rural ». Les subventions ont été accordées en 2014 et les travaux dont vous pouvez voir l'avancement dans le village concernent :

- La mairie avec la rénovation de la façade, la réfection du toit en ardoise et son lanternon ainsi que l'accès extérieur à la salle du conseil avec rampe d'accès.
- La réfection des allées du cimetière.
- La rénovation du chauffage de l'église.
- La réfection du toit du manoir.

➤ Nettoyage des espaces autour du Manoir et Beach Volley

Une belle opération de nettoyage des jardins et espaces verts autour du Manoir et incluant les terrains de Beach Volley a été réalisée début avril :

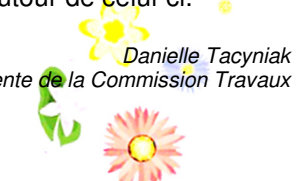
- Autour des tennis, de nombreux arbustes, végétaux et ronciers plantés naturellement ont été supprimés, afin de rétablir les passages. Les grillages des tennis ont été retendus. Les rondins de la retenue de terre, très abîmés, ont été retirés et seront remplacés très prochainement par des traverses en chêne.
- La vigne et les massifs de buis et de lilas ont été nettoyés et taillés.
- Certains arbres ont été élagués ou « démontés » (proximité de murs, grillages ou arbres très abîmés).
- Nous n'avons pas oublié les terrains de Beach Volley envahis par les bambous et qui ont été nettoyés en profondeur.

Nous prévoyons prochainement la mise en place d'un défibrillateur au niveau de l'espace associatif et examinons comment électrifier le chalet.

➤ « Bien vivre ensemble »

- Au moment des fêtes de Noël, vous avez pu remarquer les sapins blancs à la Brosse et au Village. C'est un « galop d'essai », nous tâcherons de faire mieux en décembre prochain, pour le bonheur de tous, petits et grands.
- Un banc a été installé à côté du mur de l'Eglise.
- Et à la Brosse, notre projet pour l'été est de restaurer le boulodrome en installant des bancs autour de celui-ci.

Danielle Tacyniak
1^{ère} Adjointe et Vice-Présidente de la Commission Travaux



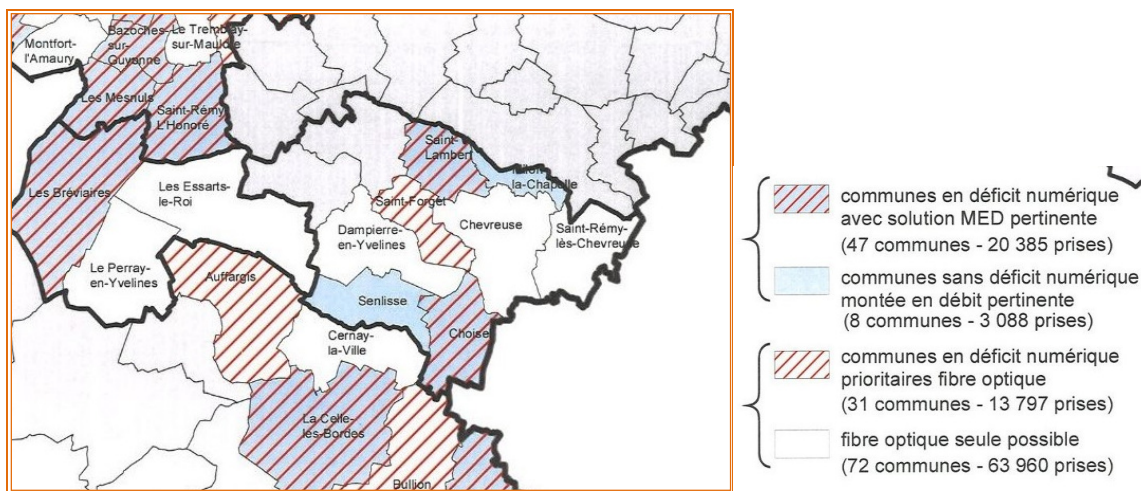
Et le Très Haut Débit ?

Le déploiement du Très Haut Débit a pris du retard. Après un flottement, la situation se stabilise et le plan officiel de déploiement a été publié par le Conseil Général avec une couverture de l'ensemble des usagers des Yvelines vers ... 2020.

Pour prendre en compte les zones reconnues en *déficit numérique* comme St Lambert, une solution intermédiaire de « *Montée En Débit* » est proposée et peut être mise en place dès 2016-2017.

Son principe est de couvrir une partie du territoire en fibre optique jusqu'aux répartiteurs et de continuer sur le réseau en cuivre, en permettant l'évolution vers le tout fibre optique jusqu'à l'utilisateur **FttH** (Fiber to the Home) ensuite. Selon la longueur du réseau en cuivre, le débit résultant peut varier entre 30 et 50 Mbits/s. Le gain de performance attendu est important, on peut estimer en théorie qu'un téléchargement passerait de 1 mn à 2 secondes.

St Lambert est en priorité pour la MED. Il ne faut cependant pas que cela bloque notre objectif de passage au FttH. Dans la Commission « Très Haut Débit » de la CCHVC, nous y sommes vigilants et défendons que les investissements liés à la fibre optique jusqu'à l'utilisateur soient menés en parallèle.



Danielle Tacyniak
1^{ère} Adjointe et membre de la commission THD de la CCHVC

Le tartre : bientôt un vieil ami !

Le SIRYAE, le syndicat qui œuvre et veille sur notre bonne alimentation en eau potable, a validé ce printemps le budget pour l'amélioration du traitement de la station d'eau potable des BIMES proches de Mareil-sur-Mauldre qui consiste à ajouter une décarbonatation catalytique.

Le résultat principal recherché par ces travaux est la réduction de moitié de la dureté de l'eau qui passera de presque 38 °F à des teneurs d'environ 20 °F.

Ces travaux, actuellement lancés en appel d'offre auprès des entreprises, débiteront vers la fin de cette année et le traitement sera opérationnel en 2017.

Neutre pour nous car provisionné depuis longtemps et non répercuté sur le prix de l'eau au m³, ces travaux nous apporteront quelques avantages non négligeables.

De par sa qualité moins entartrant, il rendra inutile toute utilisation d'adoucisseur d'eau. C'est même, à vrai dire, à proscrire car l'eau deviendra trop douce et donc agressive.

Agressive pour les conduites d'eau potable de la maison, pour la robinetterie mais également trop pauvre en minéraux pour une bonne utilisation humaine comme eau potable.

Il est donc dorénavant inutile d'installer des adoucisseurs d'eau neufs dans les maisons qui n'en sont pas encore équipées. Il est également économiquement inutile de remplacer un vieil adoucisseur tombé en panne pour un fonctionnement de 18 mois à deux ans.

Finis de porter des sacs de 25 kg de sel pour les adoucisseurs.

Finis les traces dans les lavabos et douches malgré l'adoucisseur.

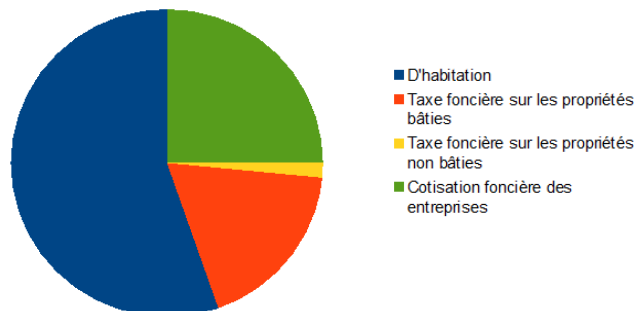
Mais préparez-vous à frotter un peu plus sous la douche car l'eau moins calcaire moussera moins !

Oliver Hänel
Vice-président de la commission Assainissement

Budget de la Commune 2015

➤ Répartition des taxes 2015 (taux inchangés)

TAXES	Taux appliqué par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux par rapport à 2014 en %	Produit voté par l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	9,83%	0	152 660€
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,50%	0	50 670€
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19,92%	0	4 402€
Cotisation foncière des entreprises	20,57%	0	69 568€
TOTAL			277 300€



➤ L'instauration de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles :

L'article 26 de la loi portant engagement national pour le logement (loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006), codifié à l'article 1529 du code général des impôts (CGI), permet aux communes d'instituer une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement :

- par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu (ex : plan d'occupation des sols), dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation,
- ou par une carte communale, dans une zone constructible.

Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

Il est précisé que la taxe est acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible. Son taux, fixé à 10 %, s'applique à un montant égal au prix de cession du terrain diminué du prix d'acquisition (actualisé en fonction du dernier indice des prix à la consommation publié par l'INSEE). En l'absence d'éléments de référence, le taux de 10 % s'applique sur les 2 / 3 du prix de cession.

La taxe ne s'applique pas dans certaines conditions définies par la loi.

*Evelyne Rosay
 Vice-présidente de la Commission Finances*

Communautés de communes

➤ Le projet de Schéma régional de coopération intercommunale (SRCI) de l'Ile de France

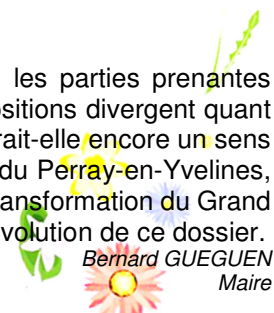
La loi de Modernisation de l'action publique territoriale prévoit notamment la définition d'un nouveau SRCI en Ile de France. Le préfet de région a présenté et communiqué un projet de SRCI fin août dernier, prévoyant des regroupements importants de communautés autour de nous, mais sans modifier le dessin de la CCHVC (Communauté de Commune de la Haute Vallée de Chevreuse).

Après l'organisation d'une réunion publique à Saint-Lambert fin octobre, à laquelle de nombreux habitants ont pu participer, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité un avis défavorable, arguant de l'insuffisante prise en compte des spécificités et des intérêts de notre territoire dans le projet proposé.

Depuis, les débats ont été houleux au sein de la CCHVC, susceptible d'éclatement. En effet, la commune de Chevreuse a confirmé son souhait de rejoindre la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines. Le nouveau conseil municipal de Saint-Rémy-les-Chevreuses a de son côté, exprimé son souhait de se rapprocher de la nouvelle communauté d'agglomération susceptible de résulter de la fusion entre la communauté de communes du Plateau de Saclay et celle d'Europ'Essonne.

➤ Quels enjeux pour Saint-Lambert-des-Bois ?

Au-delà des tracts alarmistes à la rhétorique douteuse ou des lancements de pétitions, toutes les parties prenantes déclarent partager le souci de la préservation de notre territoire et de ses spécificités, mais les positions divergent quant aux meilleures conditions de son avenir: la CCHVC dans sa forme actuelle est-elle suffisante ? Aurait-elle encore un sens en l'absence de Chevreuse et St-Rémy et en s'élargissant aux communes de Bullion, Bonnelles, du Perray-en-Yvelines, des Bréviaires et des Essarts le Roi ? Notre avenir se joue-t-il principalement autour des pôles en transformation du Grand Paris ou de Rambouillet/Pays de Limours ? Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.



Plan Local d'urbanisme (PLU)

➤ Le PLU vient remplacer les POS (Plan d'Occupation des Sols)

Toute commune devra en être doté en 2017 au plus tard

Dans le cadre législatif du PLU, et en synthèse, chaque collectivité publique se doit de travailler, en fonction de ses compétences, à une bonne gestion du patrimoine commun national afin,

- D'aménager le cadre de vie des populations résidentes
- De leur assurer les services répondant aux besoins et aux ressources
- De gérer les sols et économiser les ressources fossiles
- De réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie
- De préserver la biodiversité
- De promouvoir l'équilibre des populations résidant dans les zones urbaines et rurales

Le PLU n'est autre que l'expression d'un projet global et cohérent de développement durable à l'échelle du territoire communal.

C'est en partenariat avec les services de l'Etat, les instances publiques et en concertation avec les habitants, les associations que nous pourrions établir un diagnostic stratégique dans le but d'élaborer le projet de notre commune, à savoir le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui nous est propre.

Le PADD est la « colonne vertébrale du PLU qui définit (...) les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune ».

Il s'agit là d'un chantier qui dessinera Saint-Lambert-des-Bois pour les 20 ou 30 années à venir et c'est un réel travail de prospective que nous devons mener ensemble.

Bernard GUEGUEN
Maire

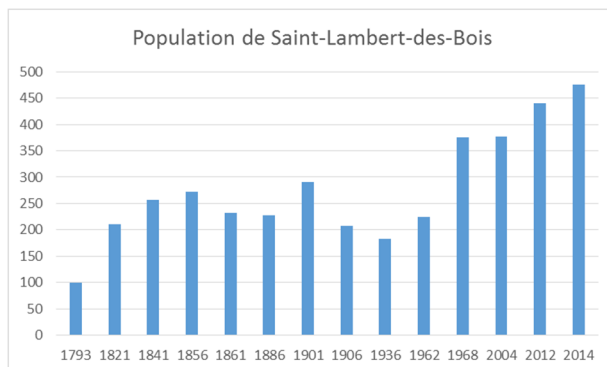
Evolutions de la population (recensement 2014)

La population de Saint-Lambert-des-Bois a continué à évoluer favorablement depuis le dernier recensement, démontrant ainsi sa vitalité.

En effet, au 1^{er} Janvier 2014, le village comptait 476 habitants (+8% en 2 ans).

Cette évolution est le résultat de plusieurs facteurs, notamment :

- la création des logements sociaux
- l'évolution favorable du nombre d'habitants par foyer,
- et donc le rajeunissement de la population du village.



Petite enfance

➤ Quelles solutions pour la garde de nos enfants ?

Commune de Saint-Lambert-des-Bois

En cas d'urgence

Mission locale de Rambouillet

Garde d'enfants

Collecte des déchets

Feux et lutte contre le bruit

INFOS PRATIQUES / Garde d'enfants

Conseils pratiques pour la garde de jeunes enfants

nounou.top

Trouvez votre garde d'enfant

Nous avons enrichi le site internet de la mairie d'une nouvelle page dédiée aux solutions de garde pour nos enfants.

Que vous recherchiez un(e) assistant(e) maternelle, une garde partagée ou un baby-sitter ponctuellement, nous souhaitons d'une part faciliter vos recherches et d'autre part vous indiquer où trouver toutes les informations pratiques et administratives dont vous aurez besoin.

Nous nous sommes pour cela rapproché du site « nounou-top.com » qui propose notamment un des guides les plus complets actuellement disponibles. Vous pouvez maintenant y accéder directement depuis le site internet de la mairie.

Nous serons également heureux de publier les annonces des personnes du village qui souhaitent proposer leurs services.

Frédéric Gouby
Adjoint et vice-président de la Commission Enfance

Commission Culture

➤ Exposition des artistes de Saint-Lambert-des-Bois



Comme annoncé dans le dernier bulletin, la Commission Culture a proposé aux artistes de Saint-Lambert-des-Bois d'organiser une exposition de leurs oeuvres.

Les artistes de Saint-Lambert-des-Bois vont participer à cette exposition qui aura lieu les 30 et 31 mai 2015 dans la salle des Associations.

Venez nombreux découvrir leurs réalisations !

➤ Saison 2014 des concerts de CALISTO 235

En novembre dernier, le Festival Calisto 235 nous a à nouveau permis d'assister à de superbes concerts à Saint-Lambert-des-Bois, avec notamment la venue du duo de guitare Sybrandus et tout particulièrement l'exceptionnelle prestation de Marielle Nordmann, harpiste de renommée internationale.

Le prochain Festival Calisto 2015 aura lieu du 13 au 22 novembre avec des concerts à St Lambert, St Remy les Chevreuse, Magny les Hameaux, Levy St Nom et Gif sur Yvette.

Le détail de la programmation sera communiqué dans le prochain bulletin ainsi que sur le site internet de la mairie ou sa page facebook.



*Claire Colin
Vice-Présidente de la Commission Culture*

Commission Jumelage

➤ Quelle devise pour Saint-Lambert-des-Bois ?



Saint-Lambert :
son village,
Son logo,
Son histoire,
Son environnement,
Sa source
Son identité,....

... et alors, sa devise ?

Quelle pourrait-elle être ?

Pour pallier ce manque cruel, vous êtes tous appelés à concourir afin de trouver LA devise qui serait la plus en adéquation avec les caractéristiques de notre village. Nous vous encourageons tous dans une réflexion forte et poussée dans le but de définir Saint-Lambert-des-Bois en quelques mots... Cette devise peut être exprimée en langue française, elle peut toutefois être formulée dans notre langue-mère, le latin ! Nous vous proposons de transmettre à la Mairie, à l'attention de la Commission Jumelage pour le 31 juillet 2015, le fruit de votre intense cogitation. A la suite de quoi, la Commission procédera à la sélection de la proposition la plus appropriée et la divulguera à l'occasion de la fête du village.

Un grand merci à tous et nous vous souhaitons un excellent « remue-méninges ».

*Béatrice Guibert
Adjointe et vice-présidente de la Commission Jumelage*

A noter : les prochains évènements du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



➤ La fête des fermes en date du 14 juin 2015 :

Animations pour petits et grands, repas fermier : vous êtes cordialement invités à découvrir les fermes de la région qui ouvriront leur porte le 14 juin pour le plaisir de tous.
Tous les détails de cette manifestation sont disponibles sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/news-vallee-de-chevreuse/actu/fete-des-fermes-edition-2015.html>

➤ Visites historiques :

Avec l'arrivée des beaux jours, de nombreuses animations sont également programmées pour agrémenter journées ensoleillées et week-ends printaniers : la liste détaillée des sorties et visites sur le territoire du parc est consultable sur le site du PNR aux pages suivantes :

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sorties-ile-de-france.html>.

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/news-vallee-de-chevreuse/actu/animations-historiques-au-chateau-de-la-madeleine-cet-ete.html>



Vous êtes également invités à venir consulter les journaux et autres documents laissés par le parc en Mairie.

*Patrick Merhand
Délégué suppléant au PNR*

➤ Saint-Lambert-des-Bois reconnu pour ses actions en faveur de l'environnement

La commune est depuis 2012 adhérente à « **Phyt'Eaux Cités** » et la plus haute distinction - **quatre trèfles** - lui a été décernée en février, en récompense de l'excellent travail de son agent technique, Fabrice COUVE.
La commune le félicite et le remercie vivement.



Bonnes pratiques d'entretien des espaces des collectivités pour la préservation de la santé et de l'environnement

*Bernard Gueguen
Maire*

Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

➤ Week-End à Fort-Mahon



Si ce week-end n'a pas été des plus reposants (surtout pour les accompagnateurs !), il a surtout permis de revenir la tête pleine de bons souvenirs à partager ensemble encore longtemps !

Et surtout : quelle énergie, ces jeunes !



« C'est grave ? ... Non, mais c'est relou ! »

Un Week-End détente et découverte a été organisé début octobre pour les ados du village de 12 à 17 ans. 20 d'entre eux ont pu participer et se retrouver pour 2 jours à Fort-Mahon en Picardie.

Au programme : train touristique en Baie de Somme, visite de réserve naturelle, sortie en Zodiac pour aller à la rencontre des phoques... le temps est passé à toute allure !...



➤ Noël des enfants

Cette année encore les enfants du village ont reçu la visite surprise du Père Noël !



Il a ouvert sa hotte pour eux et pu ainsi distribuer en avance des livres sélectionnés tout spécialement pour chacun avec grand soin.

Comme on peut le voir sur la photo ci-contre, qui du petit ou du papi était le plus émerveillé par l'autre ?...

Pendant ce temps, les plus grands goûtaient avec gourmandise les gâteaux et friandises préparées par les parents.

Un grand merci à Roger Naras pour son indéfectible fidélité.

Fête des nouveaux arrivants

Une joie régulièrement renouvelée est celle d'accueillir de nouveaux habitants à Saint-Lambert !

Et ils ont été nombreux à nous rejoindre au cours des derniers mois !

Aussi, nous avons pris le temps de les accueillir entre nouveaux « voisins » le 12 octobre autour d'un verre de l'amitié.



EVENEMENTS - ASSOCIATIONS

➤ 26 novembre 2014 - Le CCAS de Saint-Lambert-des-Bois emmène les « seniors » du village dans une « Fournaise » !...



Fournaise, Fournaise ? ?

Mais c'est horrible : nous emmener, vieux comme nous sommes cuire dans le feu comme les 3 jeunes gens de la Bible (que Dieu sauva !...)...ou ceux qui, à la guerre de 14 qui allaient à la fournaise... ;

Non, Ce n'est pas possible, nous nous aimons tous trop dans notre village ! Alors FOURNAISE, c'est le nom d'un CATOVIEN, charpentier de bateaux et marinier, lui-même qui fonda en 1844 un restaurant à Chatou, au bord de la Seine et qui existe toujours.

Le « Bistrot » d'Alphonse Fournaise, situé dans une nature bucolique, alors, recevait des peintres et des écrivains, mal compris de leurs contemporains et devenus très célèbres par la suite : les IMPRESSIONISTES !

Ils s'appelaient RENOIR (qui peignit notamment le « déjeuner des canotiers ») MANET, MONET, CAILLEBOTTE, DEGAS, UTRILLO, PISSARO et S.VALADON puis MONPASSANT,...

En ce temps-là, c'était une « guinguette » joyeuse où on rencontrait des jeunes et gentilles demoiselles,... et des canotiers.

Fermé en 1906, l'établissement ainsi que le Musée FOURNAISE, dont une partie des toiles est au Louvre, rouvert en 1990. Dans ce musée, quand il est ouvert, en été, on peut admirer des chefs-d'œuvre exécutés ici connus dans le monde entier, et peut-être rencontrer l'âme de RENOIR, UTRILLO et Suzanne VALADON.... Et autres impressionnistes.



Odile Fernandez

Association des Anciens Combattants

➤ Cérémonie du 11 Novembre 2014

Chez nous, à Saint-Lambert-des-Bois, c'est avec grand recueillement que fut célébré le centenaire du plus grand conflit mondial que la Terre eut connu. Près d'une centaine de personnes étaient là, à l'église, puis au cimetière et bien sûr, à la Maison des Associations, autour de notre drapeau.

Après la messe, célébrée par les Assomptionnistes du Prieuré St Benoit et accompagnée par notre organiste Michel AUNAY, eut lieu la cérémonie nationale officielle devant notre monument aux morts, magnifiquement décoré par notre agent technique. M. le Maire nous adressa quelques mots qui nous émurent tous, puis prononça l'Appel aux Morts (8 Saint-Lambertois tués entre 1914 et 1918).



Après le dépôt d'une gerbe de fleurs et une minute de silence, 4 élèves de notre commune lurent le texte du Ministre des Anciens Combattants à l'unisson de toutes les communes de France. Puis s'éleva notre hymne national repris en chœur par tous les présents. Enfin cette commémoration fut suivie, comme à l'accoutumé d'une réunion amicale à la Maison des Associations dont le buffet fut parfaitement orchestré par l'association Saint-Lambert-en-Fête et l'association des Anciens Combattants.

Texte et photos Christian Fernandez
Président des Anciens Combattants

Les nouvelles de l'Association Sportive

Les Saint-Lambertois s'illustrent par leur dynamisme sportif, pour preuve : 47 adhérents au **tennis** (certains cours ont été prolongés à 1h30), 19 adhérents au **Pilates** (un deuxième cours a été ouvert le vendredi)...

Seul bémol : les activités de **Beach Volley** ont dues être interrompues cet hiver en raison de la rénovation du terrain. Pour que celui-ci reste neuf et praticable encore longtemps, nous comptons sur l'attention des Beachers pour ratisser le terrain à la fin de chaque partie !



Pour permettre la continuité des activités le samedi même en cas de pluie, l'association a fait l'acquisition d'une WII utilisable dans la salle des associations !

Inutile de dire que les premiers essais ont été chaudement accueillis par tous les participants petits ou grands.

Quelques rappels :

- Les adhérents à l'association sportive de Saint-Lambert ont un accès prioritaire aux cours de **tennis couverts** du SIVOM à Chevreuse le dimanche matin.
- La réservation des cours se fait sur le site : <https://ballejaune.com>

*Texte et photo Marion HUMEAU, Présidente
et le Bureau de l'Association Sportive*

A l'école, la numérisation est en marche !

➤ Projet de tableau numérique



A l'initiative des enseignants, un projet d'équiper l'école de Tableau Interactif Numérique (TNI) a été lancé et les équipements ont maintenant été commandés.

Cet outil innovant permet avant tout une souplesse dans la présentation des supports éducatifs pendant le cours et facilite l'activité des élèves au tableau grâce à la manipulation simple de feutres multicolores, déplacement d'objets, instruments géométriques...

Le TNI est toujours associé à un logiciel qui offre la possibilité de création, de personnalisation et de modification de documents multimédia grâce aux différentes fonctionnalités proposées.

Ce projet, soutenu par l'académie de Versailles, représente pour nous tous l'assurance que les enfants du village travailleront dans les meilleures conditions possibles et aidera à pallier l'obsolescence des équipements informatiques actuels.

*Frédéric Gouby
Vice-président de la Commission Enfance*

Education musicale !

Ambiance à la fois studieuse et ludique le 11 avril 2015 à l'occasion des auditions annuelles du Conservatoire de Musique de Chevreuse.

La commune propose aux habitants de Saint-Lambert-des-Bois, via le SIVOM, de profiter de cette formidable opportunité de formation à la musique dès 4 ans et jusqu'aux examens nationaux de troisième cycle !

Bravo au jeune Saint-Lambertois qui s'est frotté à l'exercice en cours de guitare cette année.



Association « Saint-Lambert-en-fête »

L'association Saint-Lambert-en-Fête dynamise la vie de la commune par l'organisation d'événements où chacun est invité à se joindre et à participer. Ci-dessous un aperçu des principales fêtes qui nous ont rassemblés ces derniers mois.

➤ Souvenirs de la dernière fête du village organisée par l'équipe de « Saint-Lambert-en-fête »

Toute l'équipe de l'association et autres bénévoles nous auront encore régales d'une superbe fête sous les couleurs de l'Espagne :

- activités de plein air,
- démonstration et cours de Flamenco,
- apéro géant,
- dîner festif,
- feu d'artifice époustoufflant
- piste de danse...

Tout y était!

Un énorme « Merci » à toute l'équipe pour avoir su organiser cette magnifique journée !



➤ Retour sur la « Galette » et les vœux du maire en janvier



Ce moment traditionnellement festif s'est tenu cette année quelques jours seulement après les événements tragiques de Charlie Hebdo et de l'HyperCasher de la porte de Vincennes. Alors que partout en France des manifestants se réunissaient dans les rues, nous avons choisi de maintenir cette fête à Saint-Lambert-des-Bois et nous fûmes encore particulièrement nombreux à nous réunir dans une ambiance marquée autant par le recueillement que par la joie de se retrouver ensemble autour des animations préparées par Saint-Lambert-en-Fête.

Un spectacle de magie à la fois drôle et surprenant qui aura marqué la naissance de quelques mythes (qu'a donc fait Christian F. avec sa veste derrière le rideau ?) De quoi envoûter les petits comme les grands.

De nombreux élus des communes environnantes entouraient le conseil municipal pour des vœux chargés d'émotion.



➤ Grand Nettoyage de printemps, le 21 Mars 2015

Sous l'égide du PNR, les habitants du village se sont une fois encore mobilisés en nombre pour participer au grand nettoyage de printemps dans la joie et la bonne humeur.



Prochains événements :

➤ La Fête des voisins à Saint-Lambert

Le 29 mai 2015
la fête
des
voisins
Saint Lambert en fête

La prochaine fête des voisins est prévue le vendredi 29 mai 2015 : ce sera de nouveau l'occasion de se retrouver autour des bon petits plats ou friandises apportées par chacun. L'an dernier, les mieux organisés avaient su préparer un barbecue malgré une météo défavorable. Souhaitons que cette fois, le soleil soit au rendez-vous !

Les volontaires pour participer à la préparation de ces événements sont invités à se faire connaître auprès de Daniel Leroux.

➤ Et se prépare déjà la prochaine la Fête de Saint Lambert pour le 19 septembre 2015!

Elle sera cette fois organisée sous le signe de la Bretagne !

Appel à la mobilisation de la communauté des Bretons de Saint-Lambert !

Toute expérience en termes de Kermesse, Fest-noz, danse bretonne, crêpières et autres concours de lancer de menhirs sont invités à contacter l'association pour la préparation de cette grande fête.



St-Lambert-en-Fête cherche et a besoin de vos bras (occasionnellement et régulièrement), de vos cerveaux, de vos idées, bref, des volontaires pour poursuivre son activité et l'animation quotidienne de la vie du village. Merci à vous !

Contact : Daniel Leroux - 06 79 26 94 02 ou "saintlambert78470@yahoo.fr"

Le Centre Port-Royal fait peau-neuve



L'histoire de Saint-Lambert-des-Bois est étroitement liée à celle de Port-Royal et beaucoup d'habitants travaillent pour l'abbaye. Pascal écrit la seizième de ses Provinciales dans le château de Vaumurier édifié au XVII^e siècle. Après la dispersion des religieuses en 1709, l'activité du village décline. En 1712, les restes des religieuses et des Solitaires de Port-Royal, exhumés au moment de la destruction de l'abbaye, sont enterrés dans le cimetière du village.

En outre, si les ruines de l'abbaye sont sur la commune de Magny-les-Hameaux, le nom de Port-Royal continue à être associé à notre village grâce au **Centre Port-Royal**.

Alors que la direction du centre a décidé de réaliser d'importants travaux de modernisation, c'est l'occasion de rappeler un peu l'histoire de ce centre.

➤ Histoire du Centre Port-Royal

En 1963, le Père Abbé de l'abbaye de Ligugé demande à l'un de ses moines, le Père Géhard, de partir en explorateur sur le site historique de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Là, il rêve de rebâtir un nouveau monastère bénédictin. Quelques temps après son arrivée dans le petit village de Saint-Lambert-des-Bois, situé à proximité des ruines de Port-Royal, le Père Géhard se voit offrir une vingtaine d'hectares de bois pour y bâtir un monastère.

Sur l'insistance de Mgr Renard, évêque de Versailles, trois moines bénédictins de Ligugé sont alors autorisés à mettre en œuvre ce projet de fondation monastique, à quelques pas de l'ancienne abbaye de Port-Royal-des-Champs. Ils entreprennent alors des travaux, en lien avec les grands centres scientifiques de Saclay et d'Orsay.

Commencée dans des conditions d'extrême dénuement, la vie des trois moines touche le cœur des voisins et de leurs amis. Rapidement, des aides viennent de toutes parts.

En 1964 un premier bâtiment sort de terre.

En 1967, les moines, conseillés par une équipe de managers et de chefs d'entreprise, décident de vendre non pas du fromage ou des images pieuses mais de la matière grise sous forme de séminaires! Ils décident d'ouvrir un centre de séminaires à destination des entreprises de la région.

Le « Centre Culturel Le Prieuré » est alors créé, avec 4 salles de réunion, un restaurant de 50 couverts et 40 chambres au confort... monacal !

En 1983 le « Centre Culturel Le Prieuré » devient le Centre Port-Royal et s'agrandit. Des chambres supplémentaires sont ouvertes ainsi que 2 salles de réunion supplémentaires.

A partir de 1986 un prieuré est bâti à proximité du Centre Port-Royal. Le « Prieuré Saint-Benoît » sera inauguré et béni le 14 juin 1988.

En 1993 le Centre Port-Royal poursuit son agrandissement. Une grande salle de restaurant est construite, équipée d'une cuisine moderne.

En 2006, après quarante années de travail intense et de présence à Saint-Lambert-des-Bois, les moines bénédictins décident de quitter les lieux. Les pères et frères de la congrégation des Augustins de l'Assomption, plus communément appelée Assomptionnistes, prennent leur succession et arrivent au mois de Septembre au Prieuré Saint-Benoît. Ils deviennent alors propriétaires du Centre Port-Royal.



Alors que 2014 aura été marquée par le départ en retraite de Marc Pelletier, directeur du centre depuis de nombreuses années, le nouveau directeur, Benoit de Blanpré, a repris le flambeau et prévoit dès 2015 de lancer d'importants travaux d'agrandissement, de modernisation et de rénovation, pour toujours mieux répondre aux besoins des clients du centre.

LOISIRS :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (01 30 60 05 56). Lundi et Vendredi 16h30-18h15, Mardi 16h30 – 18h, Mercredi 14h-17h

PISCINE DE CHEVREUSE (01 30 52 23 28), tarif préférentiel sous réserve **d'un justificatif de domicile**, par exemple la copie de votre carte d'identité

ASSOCIATION SPORTIVE : informations auprès de Marion Humeau, au 06 24 12 40 57

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS ET DES TENTES :

La **SALLE DES ASSOCIATIONS** se loue auprès de la mairie qui fait l'état des lieux entrant et sortant. La Salle peut contenir 60 personnes au maximum ; elle est louée nue et en l'état et doit être rendue propre. Sa location est exclusivement réservée aux habitants de Saint-Lambert.

LOCATION DES TENTES :

Pendant la période estivale, la réservation, la location et le retrait des tentes, tables et bancs se fait auprès de Saint-Lambert-en-Fête (Monsieur Daniel Leroux au 01 34 61 66 31 ou 06 79 26 94 02).

Tarifs pour les habitants de Saint Lambert : Tente blanche = 50 €, 1 table et 2 bancs = 5 €

Les matériels sont à retirer à l'atelier municipal, après avoir convenu d'un rdv avec M. Daniel Leroux, avec un véhicule adapté au volume à emporter et avec l'aide de deux personnes. Nous vous demandons de prendre un soin particulier lors de l'utilisation et de la restitution de ces matériels coûteux afin qu'ils puissent être mis à la disposition de tous dans les meilleures conditions. Une caution par chèque sera demandée à la réservation.

COLLECTE DES DÉCHETS :

ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES: ramassage des poubelles le **jeudi matin**.

DÉCHETS VERTS collectés le lundi matin, en sacs en papier uniquement, **du 30 mars jusqu'au 7 décembre 2015**. 40 sacs par famille sont distribués gratuitement en mairie.

ENCOMBRANTS EN 2015: prochain passage le **27 mai**. Les appareils électriques et électroniques sont à déposer en déchèterie afin d'être recyclés.

DÉCHÈTERIE : L'accès à la déchetterie se fait à l'aide d'un badge que vous obtiendrez auprès du Centre Technique Municipal de Magny-Les-Hameaux, 19 rue des Trois Ormes, Hameau de Villeneuve, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 – tél : 01 30 44 52 80.

Les horaires d'ouverture sont : lundi, mardi, vendredi, samedi de 8h30 à 13h et 14h à 18h15 ; dimanche : de 9h à 13h.

FEUX : Par arrêté préfectoral il nous a été rappelé que « le brûlage des déchets végétaux (tontes, bois, et ordures ménagères) est interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire départemental ».

LUTTE CONTRE LE BRUIT : Travaux autorisés les jours ouvrables de 8h30- 12h et de 14h30 à 19h30, samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h. Le bruit est autorisé pour les entreprises entre 12h et 14h

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Robin CADIOU, le 27/10/2014
- Raphaël SALES SILVA, le 02/12/2014
- Izaïa TRAORE, le 22/12/2014
- Antoine DEFONTAINE JOLIVET, le 17/01/2015

Les éditions de l'**Arbre aux Papiers** nous informent qu'un tome de la série "La Vallée de Chevreuse et la Forêt de Rambouillet en 1900" porte sur Saint-Lambert et Milon la Chapelle.

A base de cartes postales anciennes et de photos de la Belle Epoque, cet ouvrage évoque la vie des villages : les lavoirs, les fermes, les manoirs et les châteaux, les auberges, les écoles, les commerces ...

Le tome sur St Lambert est en vente au manoir.

Contact : François Roche 01 34 85 21 80

Suivez l'actualité de Saint-Lambert-des-Bois et réagissez sur la page Facebook :



Samedi 30 et Dimanche 31 mai
2015



Bois et acrylique

Les artistes de Saint-Lambert-des-Bois exposent

Peintures, sculptures, photographies, bijoux, illustrations, broderies, etc....

Maison des associations, Saint Lambert des Bois

Entrée libre

Conditions et inscription des artistes à la mairie.

Contact: Evelyne Rosay

